



Classe à Horaires Aménagés Arts plastiques 2025/2026



Attention, les élèves ne peuvent candidater que sur UN SEUL dispositif.

Nom de l'élève :	Prénom :	
Date de naissance :	Lieu de naissance:	
Classe Actuelle (24/25)	Ecole/Collège Actuel(le)	
Nom du père :	Prénom :	Tél :
Nom de la mère :	Prénom :	Tél :
Adresse postale de l'élève :		
Courriel obligatoire LISIBLE et valide :		

Recrutement en Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques

Dossier inscription – Rentrée 2025

Votre enfant souhaite intégrer une classe à horaires aménagés Arts plastiques :

En quoi cela consiste-t-il?

Les élèves bénéficient de 2h00 d'atelier hebdomadaires durant lesquelles ils expérimenteront différentes techniques, le travail seul et en groupe, ainsi que la collaboration avec un artiste diplômé des Beaux-Arts. Ils seront aussi amenés à visiter des lieux artistiques (musées, expos...). Enfin, ils participeront de façon active à l'exposition de leurs travaux en fin d'année scolaire.

Comment intégrer la classe ?

Les élèves désireux d'intégrer la classe arts plastiques doivent <u>retourner cette fiche mardi 1^{er} avril 2025 au plus tard</u>, par mail : <u>ce.0332768e@ac-bordeaux.fr</u> ou par courrier au : Collège Aliénor d'Aquitaine 16 Rue Dom Devienne, 33800 Bordeaux.

Les élèves n'ayant pas déposé de dossier peuvent tout de même participer au test et s'inscrire à ce moment-là.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 27 mars 2025 à 18h00 au collège.

Nous recherchons des élèves qui sont particulièrement intéressés par la pratique des arts plastiques et par la culture artistique. Ils doivent être assidus, motivés et aptes à se concentrer afin d'explorer les différents domaines de la matière.

Le test de recrutement aura lieu le mercredi 16 avril 2025 de 13h à 16h au collège.

<u>Le matériel pour le test</u> : une trousse d'écolier avec colle, ciseaux et quelques pinceaux. Les élèves auront à répondre aux propositions des enseignantes en faisant preuve de réflexion, d'écoute et de création.

L'élève ne peut postuler que sur 1 SEUL dispositif (théâtre, arts plastiques, musique, danse, football ou basketball).

Les listes seront recoupées. Toute double inscription annulera une admission éventuelle.

L'engagement dans une classe à horaires aménagés vaut pour les 4 années du collège.

Les résultats du test seront communiqués après la commission d'admission, soit courant mai 2025.

Signature des parents

Signature de l'élève